

Lettre d'information SNCVD du 18 04 2008

- 1- Le portail pour l'accréditation des Chirugiens Viscéraux et Digestifs ouvre aujourd'hui sur

<https://www.accreditation-des-medecins.fr>

Votre inscription et votre validation avant le 30 juin 2008, vous permettront de toucher votre prime RCP 2007.

- 2- Vous trouverez en pièce jointe le rapport Larcher, sur lequel le président Sarkozy s'appuie pour réformer l'hôpital.

- 3- La cotisation, c'est 100 euros à l'ordre de SNCVD à adresser au Dr Hutin, clinique Aumont, 45 ter avenue de Saint Cloud, 78000 Versailles.